

Département
VENDEE
Arrondissement
Les Sables d'Olonne

Commune de
SOULLANS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SOULLANS

Séance du 5 juin 2026
Nombre de conseillers en exercice : 27
Date de la convocation du conseil : 30 mai 2026
Nombre de conseillers présents : 23

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à 20 h 30, les membres du conseil municipal de Soullans légalement convoqués se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Vincent JOLLY, Maire.

Présents : MM. JOLLY V.- CHOUIN J-F. - Mme GUILLET A-D. - M. GUITTONNEAU P. - Mme ROUXEL M. - M. CHEVRIER N. - Mme BERNARD J. - M. LAMIS T. - Mme THOUZEAU J. - MM. DUBIN M. - CHAMPAIN F. - MARTINEAU D. - GUYON O. - CLAUTOUR G. - Mmes DELAVELLE M. - TOUZOT F. - GUYON J. - MULLER C. - M. HERCBERG F. - Mme BIZOT V. - M. FAGUIÈRES J.- Mmes ROUSSET C. - LOGEAS M.

Absents : Mme BERTAUD M-F. qui a donné pouvoir à Mme THOUZEAU J. - M. BILLET A. qui a donné pouvoir à M. LAMIS T. - Mme MARTINEAU C. qui a donné pouvoir à Mme MULLER C. - Mme VOISIN S. qui a donné pouvoir à Mme DELAVELLE M.

Secrétaire : Mme GUILLET Anne-Douceline

2026.65 - Bibliothèque : approbation de la charte des collections - réseau intercommunal des bibliothèques Océan-Marais de Monts

Il est rappelé au conseil municipal les objectifs fixés à la création du Réseau des Bibliothèques, en 2010 :

- Améliorer l'accès à la lecture ;
- Améliorer la qualité et la diversité des services rendus au public ;
- Homogénéiser la qualité du service au public ;

Depuis sa création, plusieurs actions ont été mises en place :

- Un catalogue commun informatisé recensant + de 100 000 documents (livres, DVD, CD, périodiques, livres-audio...)
- Une carte unique d'adhésion
- Un portail commun

- Une navette bi-hebdomadaire pour acheminer les emprunts
- Un agenda culturel du réseau des bibliothèques commun,
- 4 évènementiels dédiés à la lecture publique : Les Enfantines à Le Perrier, Marais Noir le festival de littérature policière à Soullans, La « Faites » de la BD à La Barre-de-Monts et Les Rendez-vous aux jardins à Notre-Dame-de-Monts,
- Lien avec le Contrat Local d'Education Artistique et Culturelle pour les publics scolaires, dont les parcours fléchés « lecture publique » et ceux en lien avec les évènementiels du réseau.

Afin de répondre à ces objectifs, le Réseau des Bibliothèques et les communes ont mis en place une coordination des acteurs du livre, une informatisation avec la mise en réseau des collections, des actions culturelles, l'accompagnement et le soutien dans le développement des bibliothèques, des supports de communication et le développement de partenariats et de projets à l'échelle intercommunale.

Dans l'objectif de s'adapter aux nouvelles pratiques et de gagner en visibilité et en attractivité, les bibliothèques doivent à travers leur mise en réseau interroger leurs propres pratiques et rechercher ensemble les innovations nécessaires tant en matière d'outils et de services que de méthodes de travail et de conduite de projet.

A cette fin, les communes et la Communauté de communes souhaitent mettre en place une charte qui a pour objet d'affirmer le périmètre, le rôle des communes et de l'intercommunalité et les objectifs et les priorités du Réseau des bibliothèques de la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts et d'en définir les conditions de mise en œuvre et de fonctionnement, en fixant les modalités d'harmonisation des services de lecture publique sur le territoire, en décrivant les moyens visant à développer les services rendus aux publics et à renforcer le rôle des bibliothèques, et en établissant un mode de gouvernance partagé et fédérateur.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide avec les membres présents :

- **D'APPROUVER** la charte du réseau intercommunal des bibliothèques.

VOTE :

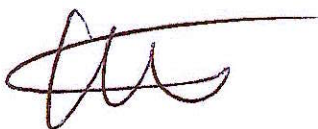
POUR : 27

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Fait et délibéré à Soullans, les jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.

La secrétaire de séance
Anne-Douceline GUILLET



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Vincent JOLLY

